


Réf. : DRP/DPSM/UTAM-Est/2020-251SV

le 26/05/2020

| LOCHWILLER – ANALYSE DES MESURES TOPOGRAPHIQUES  |                                  |
|--|----------------------------------|
| Rédacteur : S. VICENTIN  | Entité : DRP/DPSM/UTAM EST       |
| Projet : Lochwiller - Mesures topographiques - AM20EST008  | Numéro : I04030801               |
| Date : 26/03/2020  | Lieu : <b>Freyning-Merlebach</b> |
| Objet : <b>Résultats de la campagne de mesures n°38 du 26/03/2020</b>  |                                  |
| Diffusion interne : participants + N. KOEBERLÉ, L. SEMMELBECK, V. QUÉRÉ, M. THIBERT                                    |                                  |
| Diffusion externe : DREAL Grand-Est : P. HANOCQ, S. CUNCHE   |                                  |
| GEODERIS : R. HADADOU, M. KIMMEL   |                                  |
| Signature (n+1) : Vincent QUERE :  |                                  |

## 1. Contexte général et historique

La commune de Lochwiller (67) fait l'objet de mesures topographiques (nivellement et translation) suite à des désordres observés sur les façades des maisons ainsi que sur la chaussée au niveau du lotissement Weingarten. Cinq campagnes ont été réalisées en 2013 dans le cadre de l'expertise judiciaire (premier levé faisant office de référence : **le 7 mars 2013**).

En **2014**, le réseau est constitué de 44 repères, 19 anciens points issus de la procédure judiciaire et 25 nouveaux points. Le repère R1014 a été supprimé car il était en doublon du point R1013 distant d'un mètre.

En **2015**, à la demande de la DREAL Alsace, 12 nouveaux repères ont été implantés et mesurés à compter du levé du **29 septembre**, conformément au rapport Géodéris E2015/127DE – 15ALS33010. Ils sont numérotés de R1051 à R1062.

En **2017**, à la demande de la DREAL Grand-Est suite aux propositions du BRGM (courriel du 23/12/2016), 27 nouveaux repères ont été implantés et mesurés à compter du levé du **30 mars 2017**. Ils sont numérotés de R1063 à R1089. Ils se situent autour de l'ancien réseau, au nord de la rue des Vignes, à l'ouest de la rue des Prés et de l'Etang, au sud-est du lotissement (vergers). De plus, les têtes de forage des quatre déformètres (DF1 à DF4) sont intégrées dans le réseau.

Des travaux de comblement des crevasses ayant été réalisés en **septembre 2017**, 11 repères ont été installés de part et d'autre de celles-ci lors de la campagne du **2 octobre 2017**. Ces points seront utilisés comme des fissuromètres et permettront de vérifier le comportement des crevasses dans le temps. Les repères sont numérotés de R1090 à R1100 et sont positionnés par doublons le long des crevasses situées sur le verger et au niveau de l'impasse Koellberg. Une seconde phase de travaux de restauration de la voirie s'est déroulée du **29 juillet au 5 août 2019** au niveau de la place de contournement de l'impasse du Koellberg. Un traitement de petites fissures a également été réalisé.

La fréquence des levés est bimestrielle.

Afin de préciser les tendances d'évolution des repères en place, des calculs de mouvements sont effectués :

- par rapport au levé précédent (en général 2 mois) ;
- par rapport à chaque référence (07/03/2013, 17/04/2014, 29/09/2015, 30/03/2017 et 02/10/2017) ;
- sur une période d'une année précédant la campagne (cumulé annuel).

Enfin, pour chaque calcul de déplacement cumulé ( $\Delta XY$ ), le gisement<sup>1</sup> (ou l'azimut) du vecteur, défini par le point de référence et le dernier point mesuré, est déterminé.

**Ce compte-rendu a pour objectif de préciser la tendance actuelle des mouvements du sol. L'interprétation des résultats prendra en compte les écarts par rapport au levé précédent et sur la valeur cumulée annuelle.**

## 2. Campagne n°38 du 26 mars 2020 : Résultats et commentaires

La campagne s'est déroulée le 26 mars 2020. Le réseau est aujourd'hui constitué de 98 repères. 96 repères ont été retrouvés et mesurés. Les repères R1071 et DF2 étaient inaccessibles.

### 2.1. Mouvements verticaux (DZ)

Les graphes ci-après illustrent l'évolution des mouvements verticaux sur l'année qui précède cette campagne (période du 27/03/2019 au 26/03/2020) sur un panel de repères représentatif du réseau. Pour plus de clarté, un graphique dédié aux repères relatifs aux mesures de fissurométries est proposé séparément.

On rappellera que les repères situés au niveau du verger montrent parfois une cinétique de mouvement particulière (R1053, 1055 et 1056). Ils sont généralement représentatifs d'un phénomène de réhydratation des terrains argileux par les pluies météoriques après un épisode de sécheresse été/automne 2019. Ce phénomène se cumule au gonflement initié par l'anhydrite et peut expliquer les tendances mesurées épisodiquement. Cette remarque est valable pour tous les repères situés sur des terrains non imperméabilisés (verger, espaces verts).

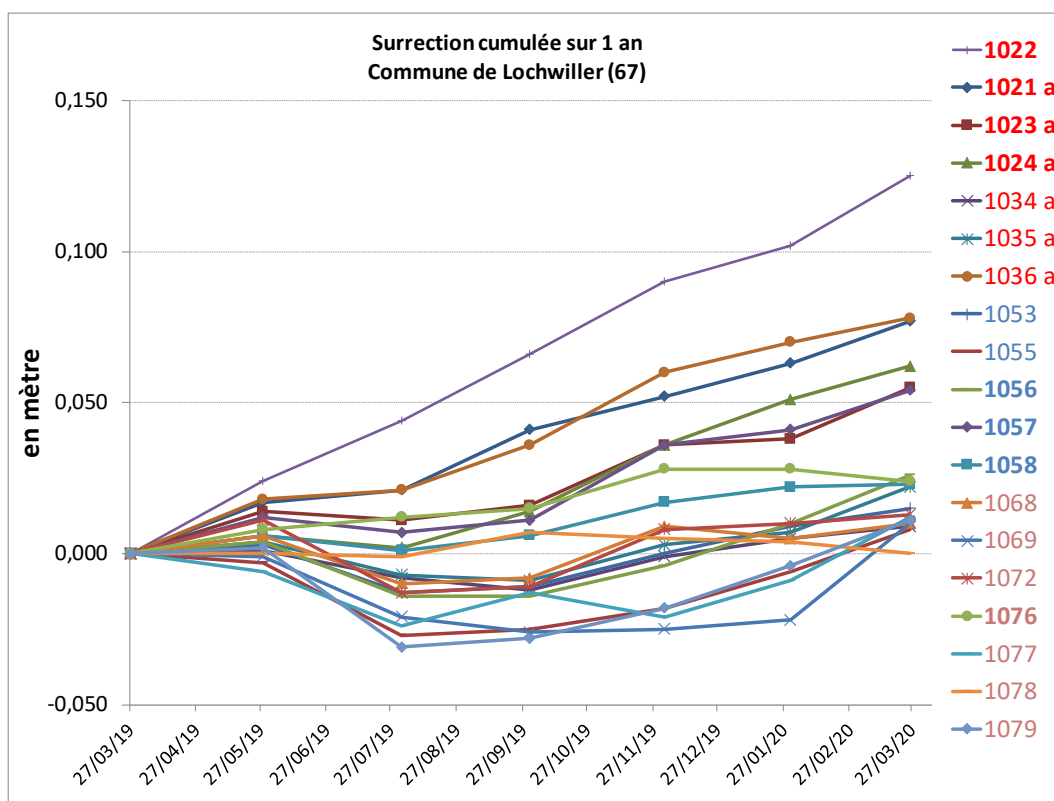
On ne peut exclure également le fait que l'on puisse être, localement, en présence d'un phénomène de dissolution du gypse.

### 2.2. Repères d'auscultation de R1001 à R1089 (hors fissuromètres et déformètres)

86 repères d'auscultation, numérotés de R1001 à R1089 (repères implantés en 2013/2014, 1<sup>ère</sup> extension en 2015 et 2<sup>ème</sup> extension en 2017) ont été mesurés.

---

<sup>1</sup> Le **gisement** d'une direction est l'angle que fait cette direction avec le Nord géographique. Il est compté de 0 à 400 [grades](#) dans le sens des aiguilles d'une montre (synonyme d'azimut).



Les résultats sont repris dans le tableau ci-dessous. Pour mémoire, on rappellera les valeurs cumulées par rapport aux dates de référence.

| N° repère | Date de référence | Cumulé (par rapport à la référence ) | Cumulé annuel (référence au 27/03/2019) | Tendance (partiel) (référence au 30/01/20) |
|-----------|-------------------|--------------------------------------|---|--|
| R 1021 a  | 7/03/2013         | 98,0 cm                              | 7,7 cm                                  | + 1,4 cm                                   |
| R 1022    | 7/03/2013         | 113,5 cm                             | 12,5 cm                                 | +2,3 cm                                    |
| R 1023 a  | 7/03/2013         | 39,9 cm                              | 5,5 cm                                  | + 1,7 cm                                   |
| R 1024 a  | 7/03/2013         | 78,1 cm                              | 6,2 cm                                  | + 1,1 cm                                   |
| R 1036 a  | 7/03/2013         | 76,3 cm                              | 7,8 cm                                  | + 0,8 cm                                   |
| R 1055    | 29/09/2015        | 5,6 cm                               | 0,8 cm                                  | + 1,4 cm                                   |
| R 1056    | 29/09/2015        | 15,9 cm                              | 2,6 cm                                  | + 1,6 cm                                   |
| R 1057    | 29/09/2015        | 37,1 cm                              | 5,4 cm                                  | + 1,3 cm                                   |
| R 1058    | 29/09/2015        | 17,9 cm                              | 2,3 cm                                  | + 0,1 cm                                   |

|        |            |        |        |          |
|--------|------------|--------|--------|----------|
| R 1069 | 30/03/2017 | 0,1 cm | 1,0 cm | + 3,2 cm |
| R 1070 | 30/03/2017 | 0,1 cm | 1,2 cm | + 3,4 cm |
| R 1076 | 30/03/2017 | 7,8 cm | 2,4 cm | - 0,4 cm |
| R 1079 | 30/03/2017 | 1,5 cm | 0,2 cm | +1,1 cm  |

La valeur maximale cumulée en référence au levé du 7 mars 2013 atteint 113,5 cm sur le point R1022 (+2,3 cm par rapport à la campagne du 30 janvier 2020-impasse du Koellberg).

La valeur maximale cumulée annuelle (référence du 27/03/2019) atteint 12,5 cm sur ce point. Les points R1069 et R1070 présentent les plus fortes tendances à la surrection (partiel +3,2 et +3,4 cm respectivement). Ces deux repères situés au nord de la rue des Vignes sont sans doute influencés par les conditions météorologiques (cumul annuel de l'ordre du centimètre). 12 repères affichent des valeurs de surrection supérieures à 1 cm.

Les mouvements de surrection en valeurs cumulées annuelles les plus importants se situent au niveau de l'impasse du Koellberg (R1021a, R1022, R1024a), au niveau du verger au sud du lotissement, de part et d'autre des zones crevassées (R1036a, R1023a, R1056 et R1057).

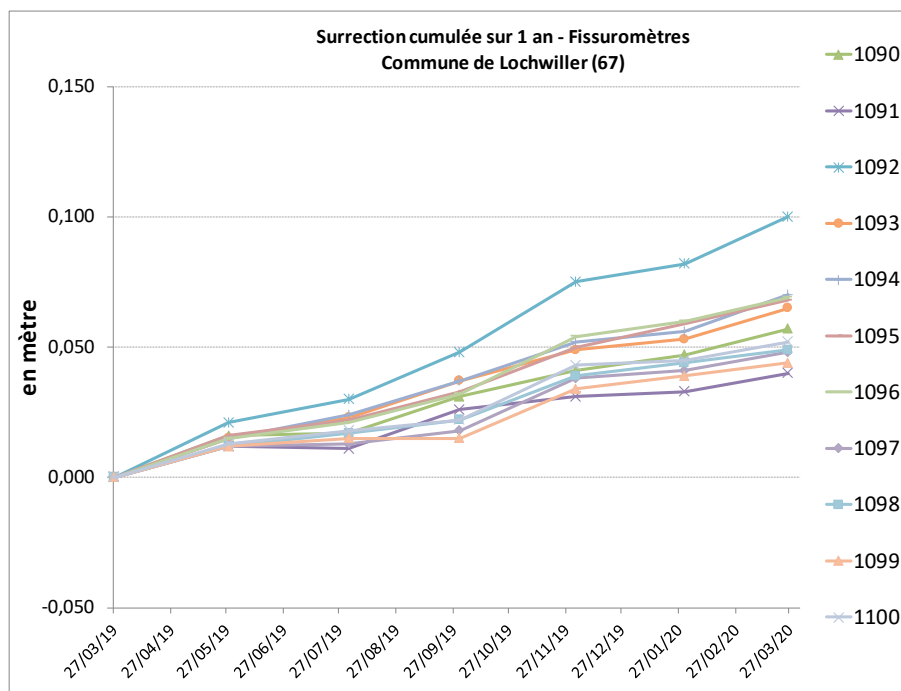
### 2.3. Repères attachés au suivi des crevasses (R1090 à R1100) :

Le graphe ci-dessous concerne les 11 repères attachés aux mesures de fissurométrie (repères implantés le 02/10/2017).

3 repères présentent un mouvement significatif par rapport à la mesure précédente (>1 cm sur 2 mois). Les mouvements verticaux, sur 2 mois, sont compris entre 0,5 et 1.8 cm (voir fichier « synthèse des relevés », onglet « synthèse globale »).

La valeur cumulée sur 1 an est comprise entre 4,0 et 10,0 cm.

La valeur cumulée par rapport à la date de référence (02/10/2017) est comprise entre 12,0 et 27,6 cm.



#### 2.4. Calcul des vitesses des mouvements verticaux (DZ) sur les repères remarquables de l'ensemble du réseau

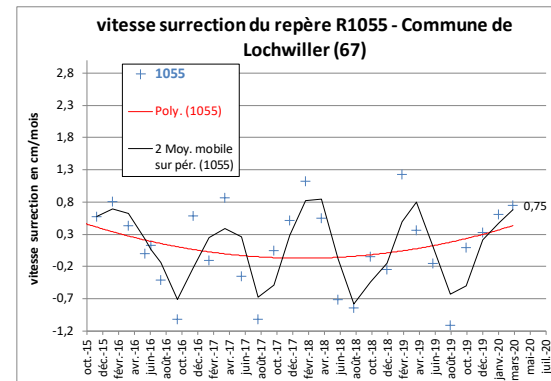
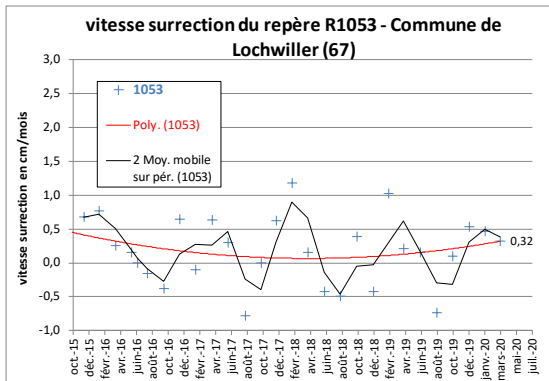
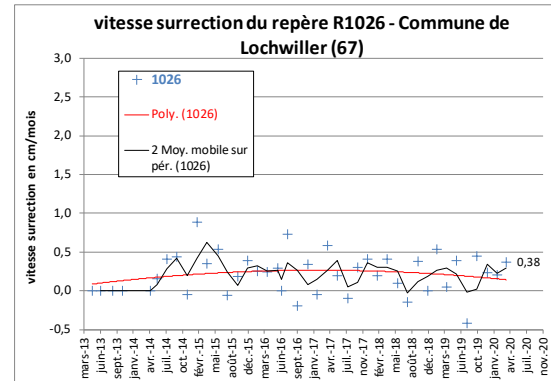
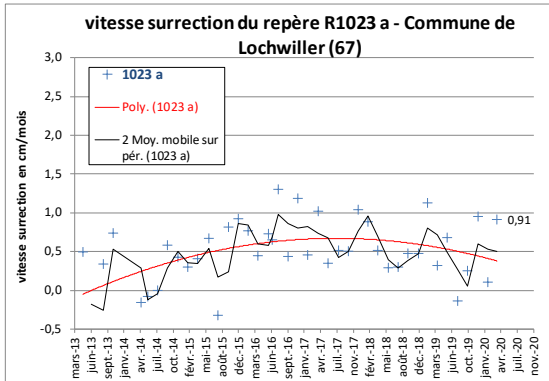
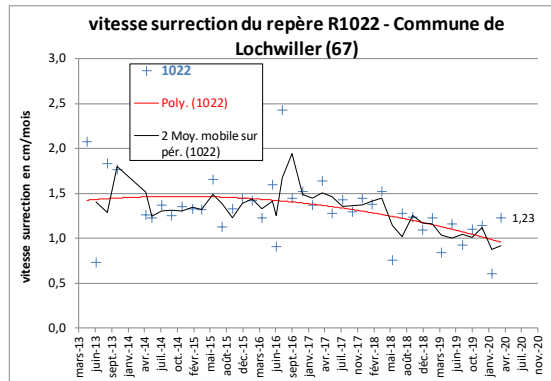
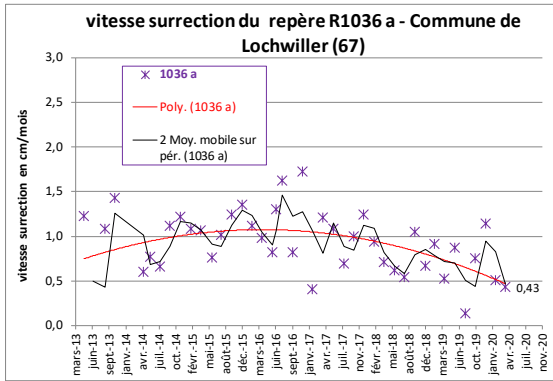
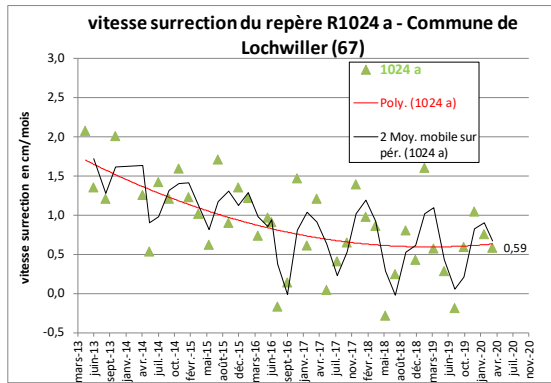
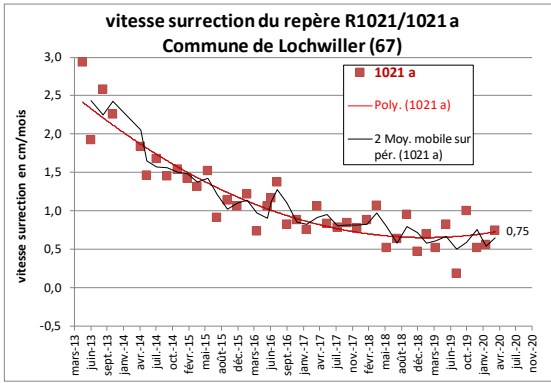
Afin de disposer d'une bonne approche de la tendance évolutive des mouvements verticaux, un calcul des vitesses a été effectué entre les différentes campagnes de mesures sur l'ensemble des repères. Seuls les résultats des points présentant des vitesses actuelles significatives ont été reportés dans les graphes ci-dessous. Deux types de courbes de tendance sont proposés :

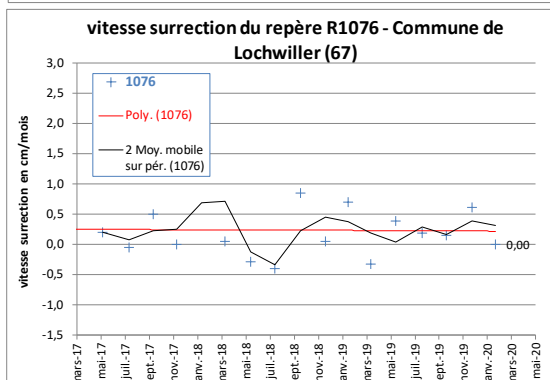
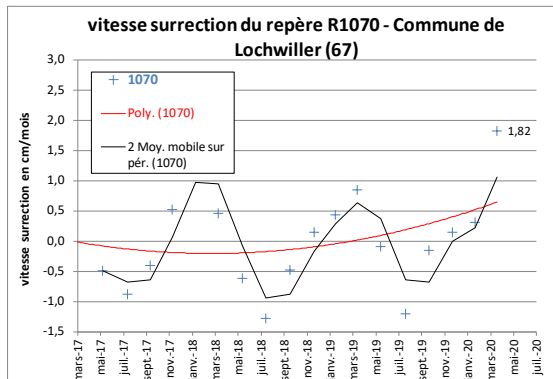
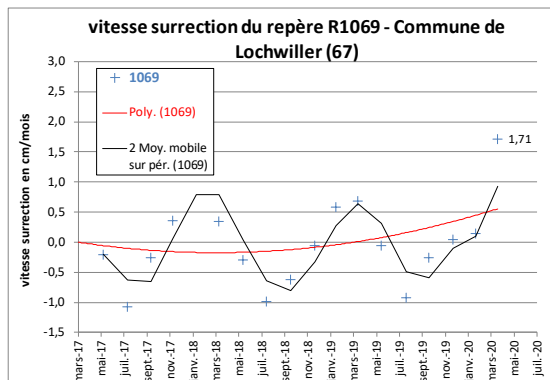
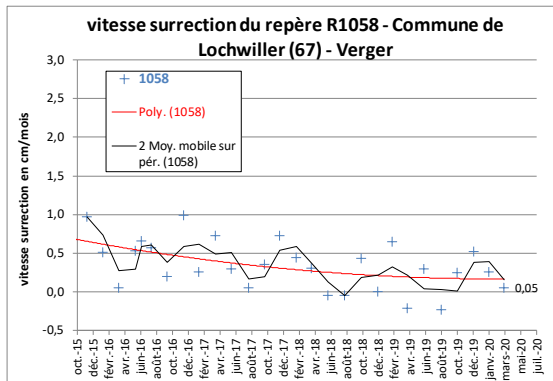
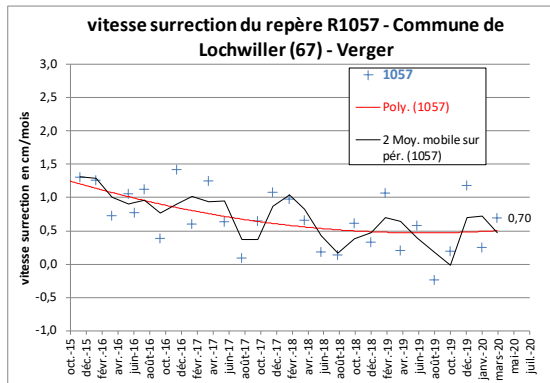
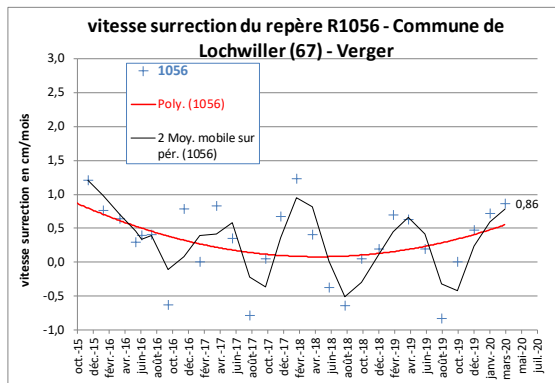
- Courbes de tendance polynomiale (2) : tendance pour des vitesses homogènes, peu influencées par des éléments extérieurs (météorologie),
- Courbes de tendance Moyenne mobile (2) : tendance pour des vitesses hétérogènes, influencées par des éléments extérieurs (météorologie).

Les valeurs négatives correspondent à des tassements, les valeurs positives à une surrection.

La vitesse actuelle est calculée sur la base des deux dernières campagnes. Elle se situe entre - 0,2 et + 1.8 cm/mois.

La tendance générale est à la baisse (décélération) ou à la stabilité de la vitesse de surrection. On note toutefois, par période, des fluctuations de cette vitesse sur certains repères implantés sur des sols susceptibles attribuables aux conditions météorologiques. Le calcul des vitesses indique clairement l'impact des conditions climatiques (sécheresse) sur les mesures lors de cette campagne.





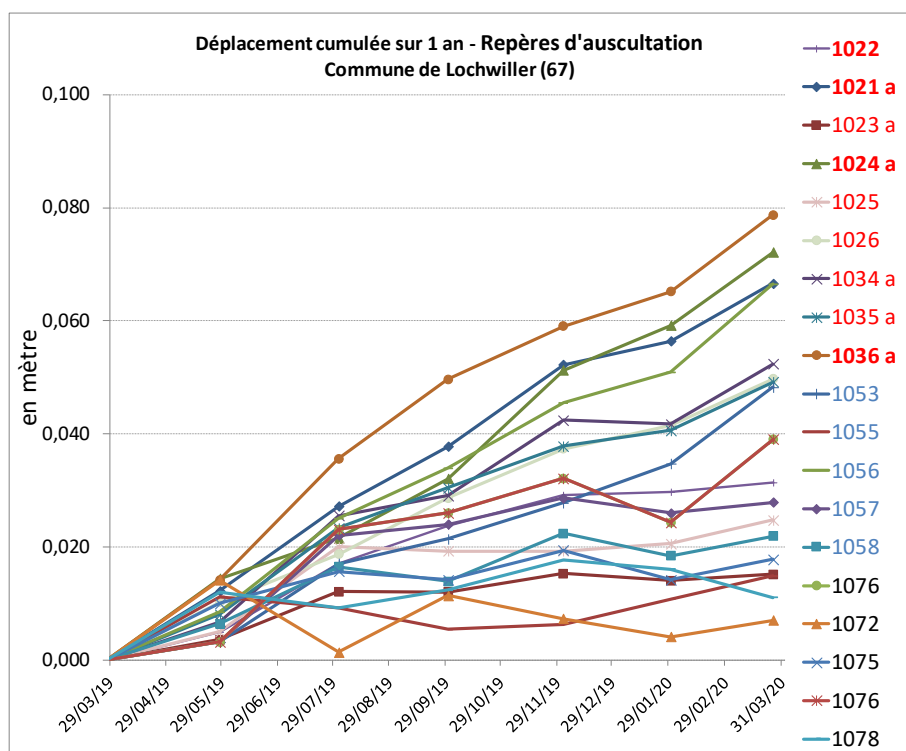
### 3. Déplacements horizontaux (DX Y)

Les graphes ci-après illustrent l'évolution des déplacements horizontaux sur l'année qui précède cette campagne (période du 29/01/2019 au 30/01/2020).

#### 3.1. Repères d'auscultation de R1001 à R1089 (hors fissuromètres)

Le graphe ci-dessous concerne 86 repères d'auscultation, numérotés de R1001 à R1089 (repères implantés en 2013/2014, 1<sup>ère</sup> extension en 2015 et 2<sup>ème</sup> extension en 2017).





Les résultats sont repris dans le tableau ci-dessous. Pour mémoire, on rappellera les valeurs cumulées par rapport aux dates de référence.

| N° repère | Date de référence | Cumulé (par rapport à la référence ) | Cumulé annuel (référence au 27/03/2019) | Tendance (partiel) 30/01/2020 | Gis. (en grade) (réf. au 27/03/19) |
|-----------|-------------------|--------------------------------------|---|-------------------------------|------------------------------------|
| R 1016 a  | 07/03/2013        | 27,6 cm                              | 2.1 cm                                  | 1,6 cm                        | 13                                 |
| R 1024 a  | 07/03/2013        | 73,3 cm                              | 7,2, cm                                 | 1,3 cm                        | 296                                |
| R 1036 a  | 07/03/2013        | 82,0 cm                              | 7,9 cm                                  | 1,4 cm                        | 245                                |
| R 1026    | 17/04/2014        | 43,5 cm                              | 5,0 cm                                  | 0,9 cm                        | 283                                |
| R 1034 a  | 17/04/2014        | 44,4 cm                              | 5,2 cm                                  | 1,1 cm                        | 252                                |
| R 1035 a  | 07/03/2013        | 62,6 cm                              | 4,9 cm                                  | 0,9 cm                        | 258                                |
| R 1021 a  | 07/03/2013        | 59,5 cm                              | 6,7 cm                                  | 1,1 cm                        | 271                                |
| R 1053    | 29/09/2015        | 29,6 cm                              | 4,8 cm                                  | 1,4 cm                        | 244                                |
| R 1055    | 29/09/2015        | 15,8 cm                              | 6,6 cm                                  | 1,5 cm                        | 222                                |
| R 1056    | 29/09/2015        | 39,4 cm                              | 6,6 cm                                  | 1,6 cm                        | 250                                |
| R 1076    | 30/03/2017        | 12,3 cm                              | 3,9 cm                                  | 1,6 cm                        | 200                                |



La valeur maximale cumulée en référence au levé du 7 mars 2013 atteint 82,0 cm sur le point R1036a (1,4 cm par rapport à la campagne précédente).

La valeur maximale cumulée annuelle (référence du 27/03/19) atteint 7,9 cm sur ce point.

Le déplacement partiel (par rapport au levé précédent du 30/01/2020), c'est-à-dire sur 2 mois, le plus important est observé sur les repères R1016a, R1056 et R1076 (1,6 cm).

L'azimut des déplacements observé sur la carte « Cumul annuel de mars 2019 à mars 2020 » est quasi inchangé et généralement orienté :

- ouest / sud-ouest pour les points R1024 a, R1021a, R1036a, R1026, R1034a, R1035a, R1036a, R1053, 1055 et 1056,
- nord / nord-ouest pour les points R1010, R1016, R1022 et R1025,
- est / nord-est pour le point R1023a, R1057, 1058, 1059 et 1060.

L'analyse des déplacements sur l'ensemble de la zone en mouvement nous montre deux directions préférentielles : sud-ouest et nord-est.

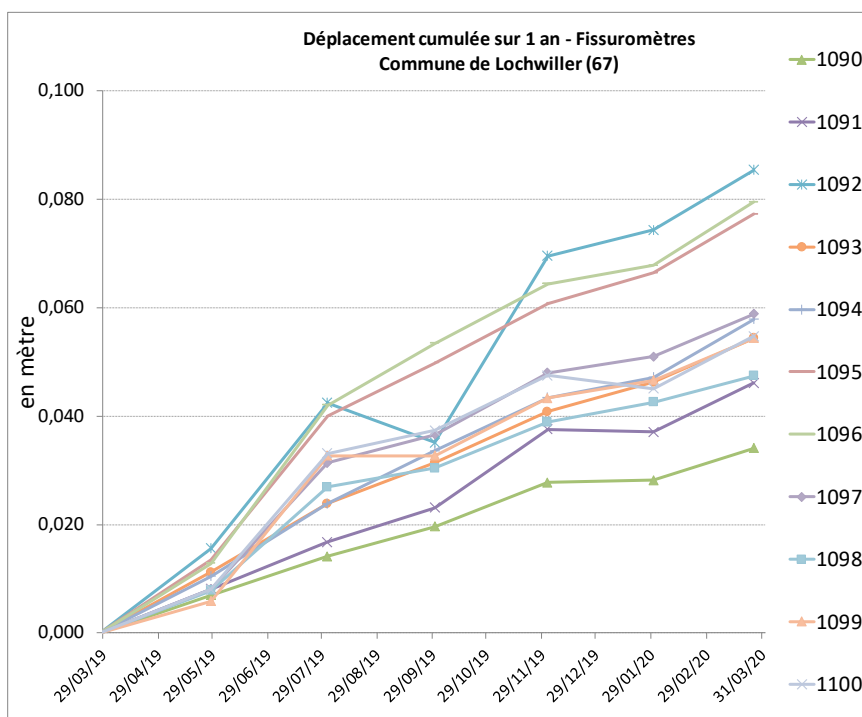
On peut raisonnablement penser que ces mouvements de directions opposés sont à l'origine des crevasses et que ces dernières seront probablement amenées à évoluer dans le futur.

### 3.2. Repères attachés au suivi des crevasses (R1090 à R1100) :

Le graphe ci-dessous concerne les 11 repères attachés aux mesures de fissurométrie (repères implantés le 02/10/2017).

Les mouvements horizontaux, sur 2 mois, sont compris entre 0,5 et 1,2 cm (voir « synthèse des relevés », onglet « synthèse globale »).

Les valeurs cumulées annuelles sont comprises entre 3,4 et 8,5 cm. La valeur cumulée par rapport à la date de référence (02/10/2017) est comprise entre 10,6 et 22,5 cm.

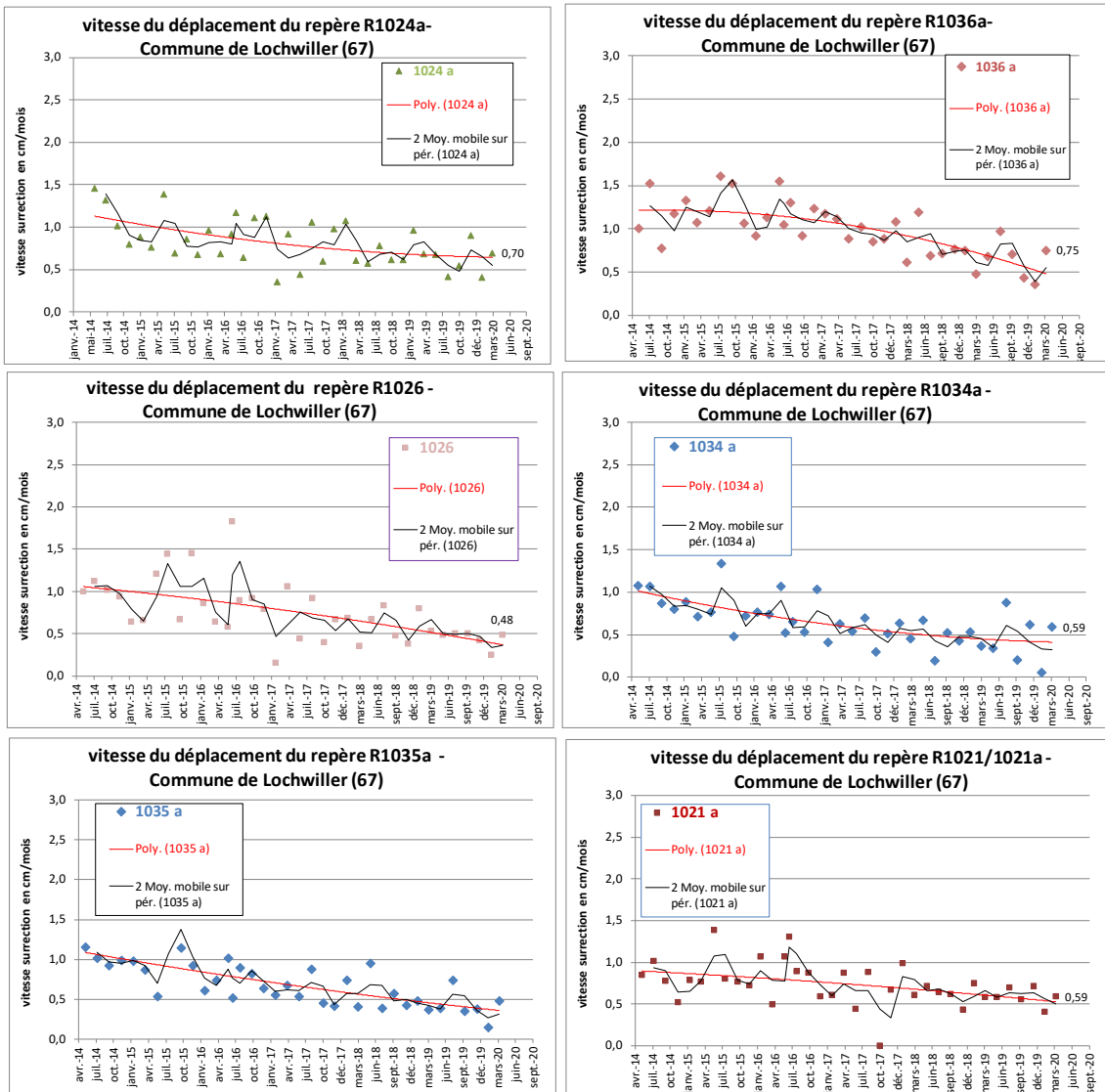


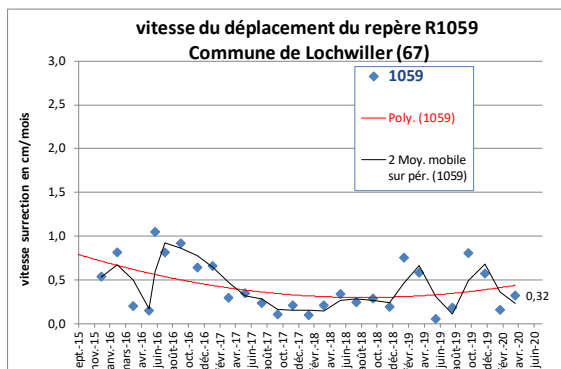
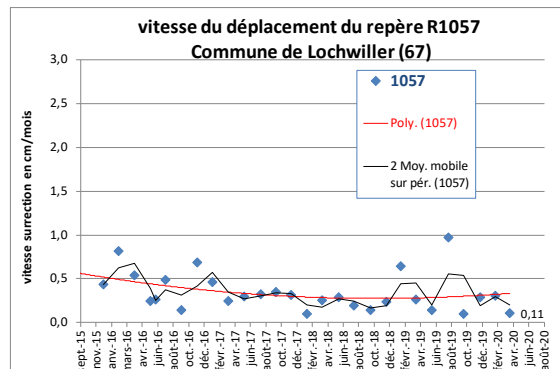
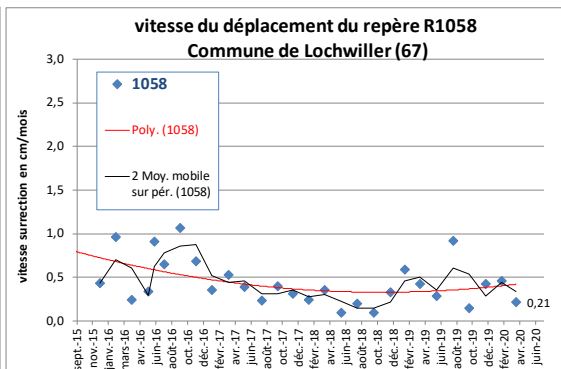
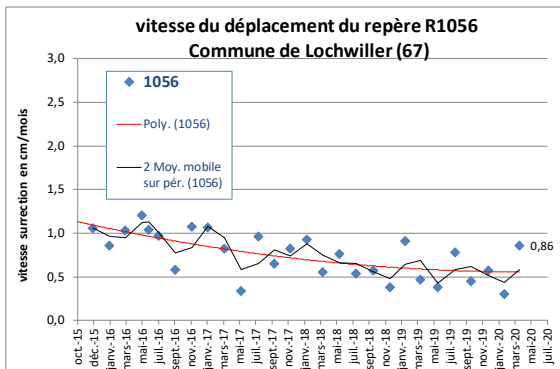
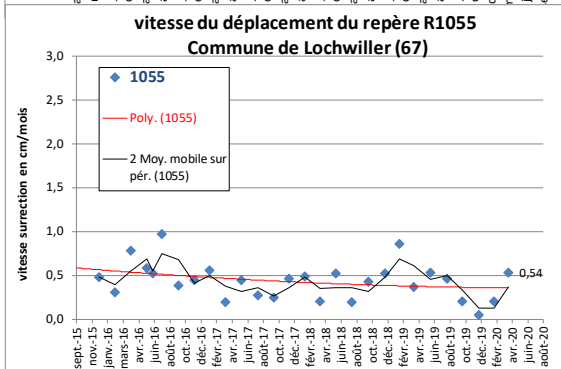
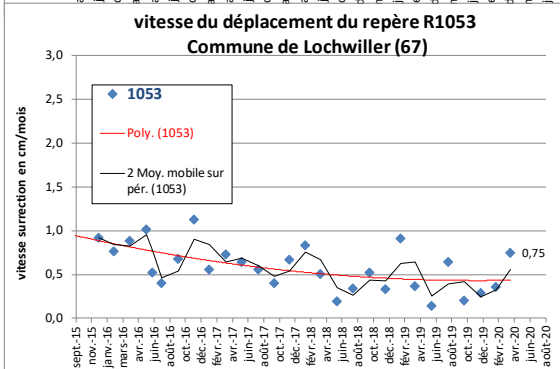
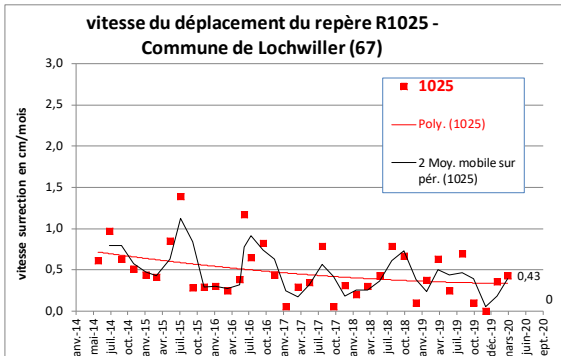
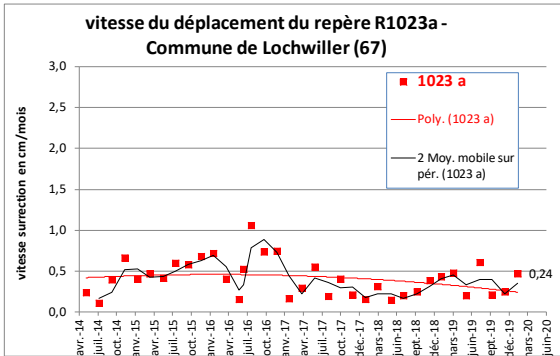
### 3.3. Calcul des vitesses des déplacements horizontaux (DXY) sur les repères remarquables de l'ensemble du réseau

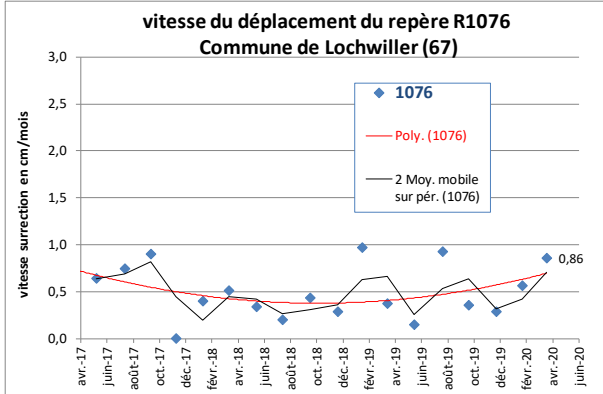
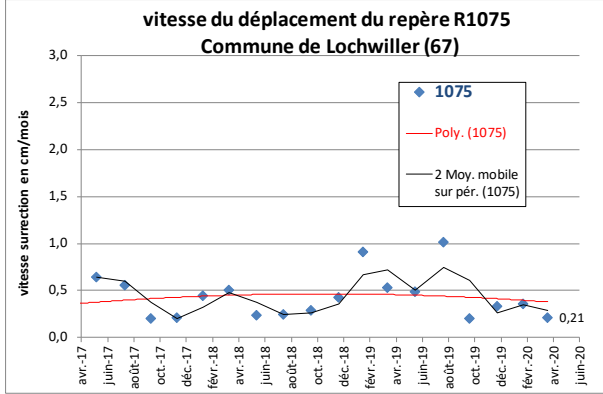
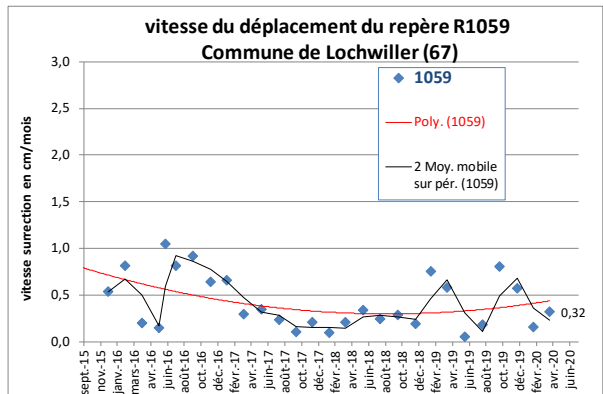
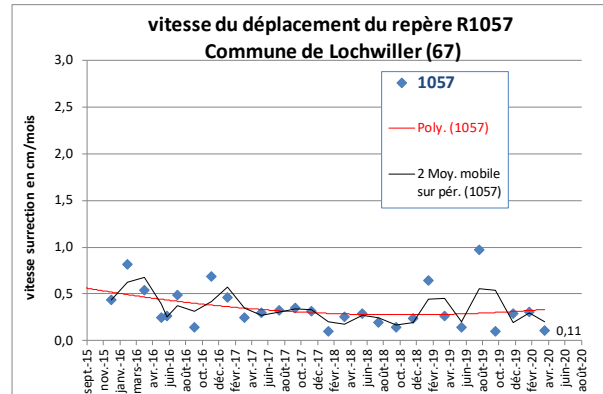
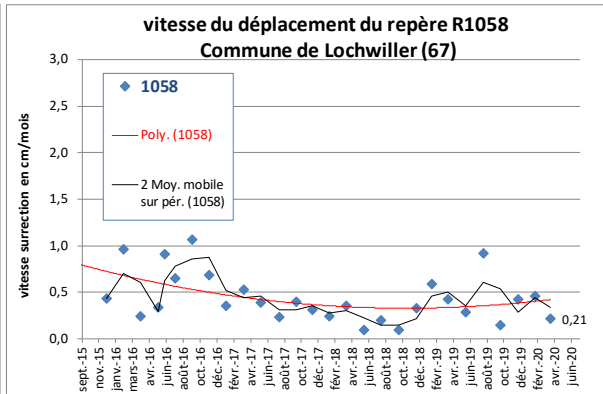
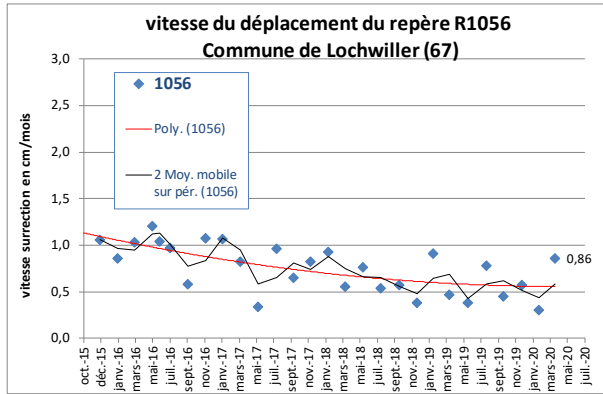
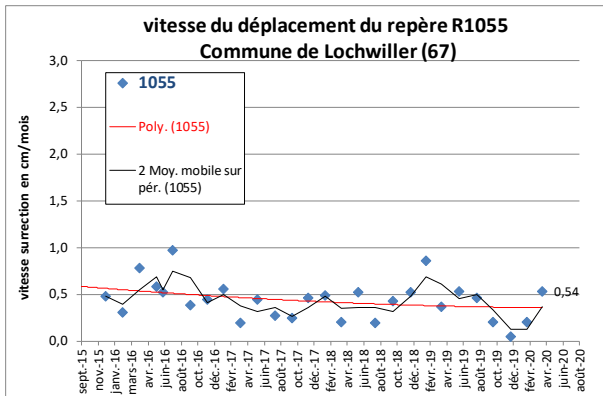
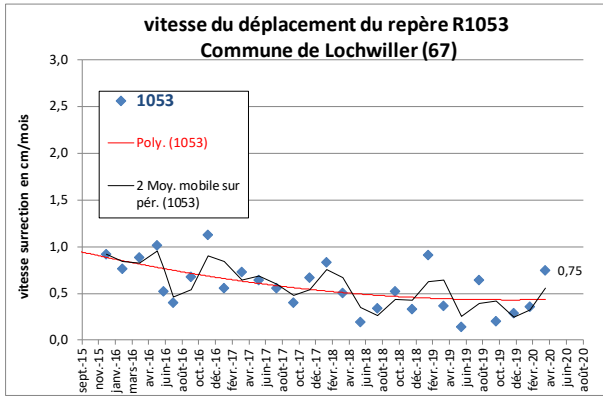
Afin de disposer d'une bonne approche de la tendance évolutive des mouvements horizontaux, un calcul des vitesses a été effectué entre les différentes campagnes de mesures sur les repères les plus remarquables. Comme pour les mouvements verticaux, deux types de courbes de tendance sont proposées : Polynomiale et Moyenne mobile. Les résultats sont reportés dans les graphes ci-dessous.

La vitesse actuelle calculée **sur la base des deux dernières campagnes** se situe entre 0 et 0,7 cm/mois (campagne précédente 0 et 0,9 cm/mois).

La tendance générale est à la stabilité, voir à la baisse des vitesses de déplacement avec des fluctuations plus ou moins importantes selon la nature des sols.







#### 4. Extension du phénomène

Le plan « Cumul annuel (27/03/2019 au 26/03/2020) » ci-contre précise les repères concernés par un mouvement sur un an  $\geq$  à 2 cm, qu'il soit de surrection (vertical DZ) ou de translation (horizontal DXY). Il définit, au droit du lotissement, la **zone actuelle de mouvement**.

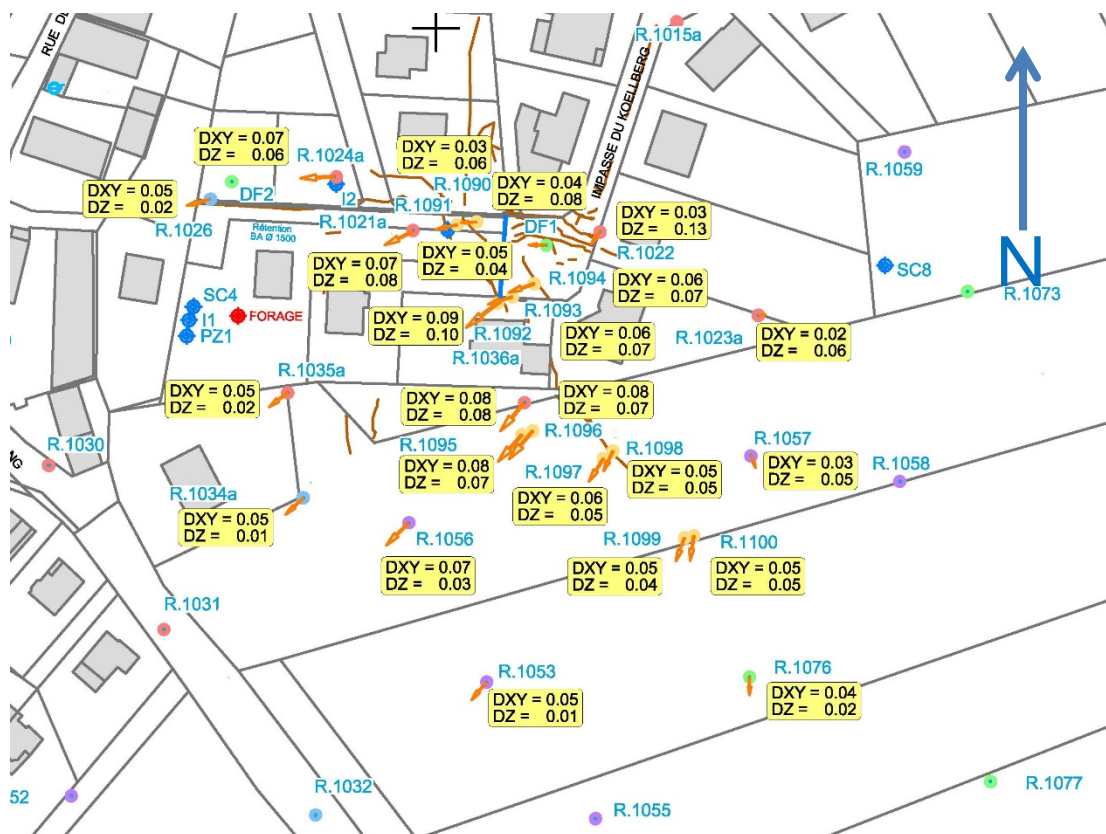
Le plan « Cumul depuis le 03 mars 2013 » permet de délimiter la zone concernée par des mouvements du sol depuis la première campagne de mesure.

Concernant les mouvements verticaux, partiels (sur les 2 dernières campagnes) des repères R1001 à R1089 (hors déformètres et fissuromètres), les repères qui affichent une valeur en surrection significative ( $>1$  cm) sont :

- R1021a, R1022, R1023a, R1024a, R1035, R1055, R1056, R1057, R1069, R1070, R1077, R1079.

Pour les déplacements partiels (mouvements horizontaux), les repères qui affichent une valeur significative ( $>1$  cm) sont :

- R1016a, R1021a, R1024a, R1031, R1034a, R1036a, R1052, R103, R1056, R1076.



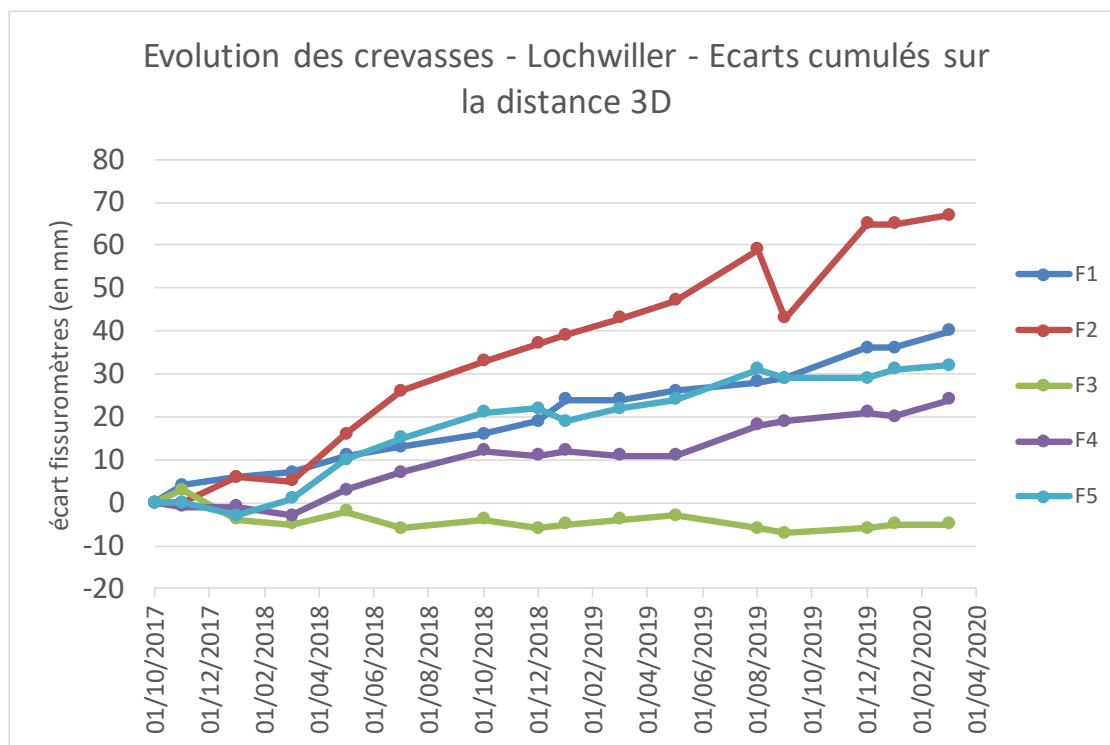
Extrait du plan Cumul sur 1 an (ref. 27/03/2019)

## 5. Mesures de fissurométrie (voir tableau de synthèse et plan « Zones de crevasses » annexés).

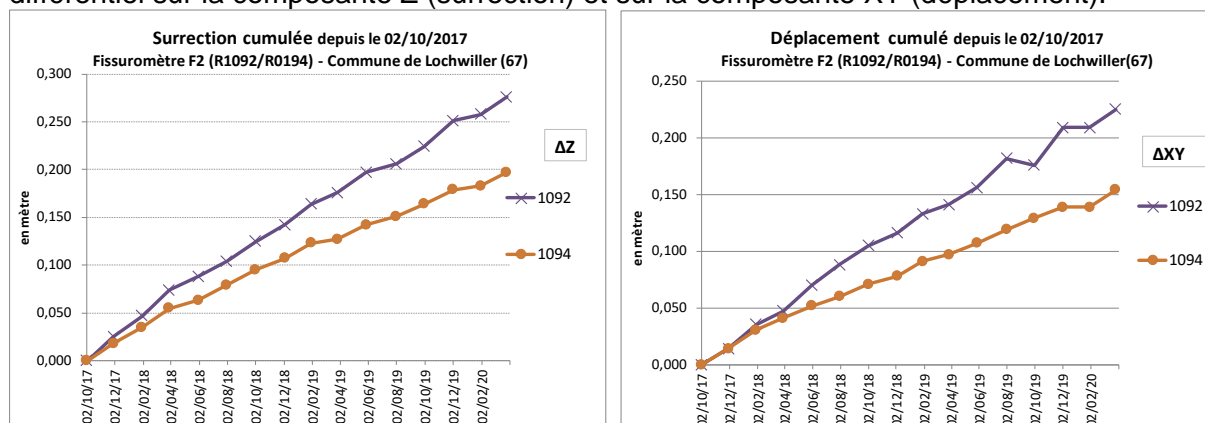
Les distances 3D ont été calculées au niveau de chaque fissuromètre. L'écart maximum est mesuré sur le fissuromètre F2 sur la place de l'impasse Koellberg. Il est de 6,7 cm en valeur cumulée par rapport à l'origine.

| Fissuromètres | Repères | distance entre fissuro au 2/10/17 (origine) (en m) | distance entre fissuro au 30/01/20 (précédent) (en m) | distance entre fissuro au 26/03/20 (en m) | écart (réf. Levé précédent) (en m) | écart (réf.à l'origine) (en m) |                   |
|---------------|---------|--|---|---|------------------------------------|--------------------------------|-------------------|
| F1            | 1090    | 4,438  | 4,474   | 4,477                                     | 0,004                              | 0,040                          | Impasse Koellberg |
|               | 1091    |  |   |   |                                    |                                |                   |
| F2            | 1092    | 9,191  | 9,257   | 9,258                                     | 0,001                              | 0,067                          | Place Koellberg   |
|               | 1093    |  |   |   |                                    |                                |                   |
|               | 1094    |  |   |   |                                    |                                |                   |
| F3            | 1095    | 2,577  | 2,572   | 2,572                                     | 0,000                              | -0,005                         | verger            |
|               | 1096    |  |   |   |                                    |                                |                   |
| F4            | 1097    | 2,757  | 2,777   | 2,781                                     | 0,004                              | 0,024                          | verger            |
|               | 1098    |  |   |   |                                    |                                |                   |
| F5            | 1099    | 2,155  | 2,187   | 2,187                                     | 0,001                              | 0,032                          | verger            |
|               | 1100    |  |   |   |                                    |                                |                   |

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des écarts sur les 5 fissuromètres depuis leurs implantations (distance 3D).



Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution des deux repères attachés au fissuromètre F2 (repères R1092 et R1094 distants d'une dizaine de mètres environ). On observe un léger différentiel sur la composante Z (surrection) et sur la composante XY (déplacement).



L'ancienne crevasse suivie par le fissuromètre F 2 ne nécessite pour l'instant aucun traitement particulier.

Le 12 mars 2020, le BRGM a été alerté par une habitant de la commune de nouveaux désordres au niveau du verger au sud du lotissement. Une visite sur site le même jour a permis d'identifier plusieurs (12) trous en formations. Un levé précis des désordres sera réalisé ultérieurement. Un compte rendu suivra. Des travaux de rebouchages pourraient être entrepris courant 3<sup>e</sup> trimestre 2020.

### Plans et mesures

Les plans et le fichier des mesures réalisées le 30/01/2020 sont fournis en annexes.

## 6. Conclusion

Les résultats du levé topographique (altitude et planimétrie) de la campagne du 26 mars 2020 indiquent :

- Une poursuite des mouvements de surrection du sol au niveau de l'impasse. La valeur maximale de surrection est mesurée sur le repère R1022 et atteint **+ 113,5** cm en référence au levé du 7 mars 2013 et de **12,5** cm sur une période d'un an ;
- Un calcul des vitesses a été effectué entre les différentes campagnes de mesures sur l'ensemble des repères. Pour cette campagne, elles se situent entre **- 0,2** (tassement) et **+ 1,8** cm (surrection) par mois. On rappellera qu'elle atteignait + 3 cm/mois au printemps 2013 pour le repère R1021 ;
- Une poursuite des déplacements horizontaux avec une valeur maximale sur le repère R1036a de **82,0** cm en référence au levé du 7 mars 2013 et de **7,9** cm sur une période d'un an selon un même azimut (ouest) ;
- Comme pour les mouvements verticaux, des vitesses de déplacement ont été calculées. Elles se situent entre **0 et 0,7 cm/mois** ;
- Les distances 3D ont été calculées au niveau des cinq fissuromètres. L'écart maximum (écart entre la distance à l'origine et la distance au levé précédent), est mesuré sur la place de l'impasse Koellberg (F2 avec 6,7 cm en ouverture).